



Canadian Association of African Studies
Association Canadienne des Études Africaines

Annual Conference 2010 Conférence annuelle 2010

LECLERC. Jonathan. *La presse indépendante malienne comme porte-parole de la société civile ou courroie de transmission des discours officiels : le cas de l'adoption du Code de la famille au Mali* – Université Laval

En 1991, le Mali s'est engagé dans une transition politique qui l'a mené à des élections démocratiques en mars et avril 1992. Pendant cette période cruciale, les mouvements populaires, principalement menés à l'époque par les étudiants, ont été sur le front des changements et les journaux ont alors été leurs principaux porte-paroles. Aujourd'hui, malgré un contexte politique stable, la presse semble rencontrer des difficultés à solidifier son ancrage et à gagner ses lettres de noblesse. En effet, dans un contexte économique difficile, la presse indépendante abandonne la production d'articles de fond au profit de textes d'opinions ou de brèves et parvient difficilement à fidéliser un lectorat, déjà restreint.

Afin de mieux comprendre les stratégies et les limites actuelles de la presse bamakoise, nous nous intéresserons à la couverture assurée par le journal *Les Échos* lors des contestations orchestrées par le Haut conseil islamique du Mali (HCIM) suite à l'adoption, en août 2009, du nouveau Code des personnes et de la famille par le gouvernement. Le journal *Les Échos* fut le premier journal indépendant fondé en 1989 et Alpha Oumar Konaré, en plus d'être membre fondateur, fut son premier directeur. Quant au HCIM, il fut créé en 2002 sous le patronage du président Alpha Oumar Konaré et il reçut pour mandat d'assurer la coordination des activités de la communauté musulmane en plus d'être le lien entre celle-ci et l'administration malienne. Par l'étude de la production journalistique du journal *Les Échos*, de juillet à décembre 2009, nous tenterons de percevoir les capacités des journalistes à initier le débat public et à l'alimenter. Dans ce contexte, la presse indépendante est-elle partie prenante de la société civile, sait-elle enrichir le débat public par un apport en information de qualité tout en présentant les divers points de vue des citoyens ou se contente t-elle de relayer passivement les discours du gouvernement et des plus influent membres de la société civile?

Langue de présentation : Français.